



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **16 décembre 2010**

Délibération n° 2010-1956

commission principale : finances, institutions et ressources

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Modification du tableau des effectifs

service : Délégation générale aux ressources - Direction des ressources humaines

Rapporteur : Monsieur Plazzi

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : vendredi 3 décembre 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : lundi 20 décembre 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Buna, Mme Guillemot, M. Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, M. Claisse, Mme Frih, MM. Rivalta, Appell, Ariagno, Augoyard, Balme, Mme Bargoïn, MM. Barret, Barthelémy, Mme Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Broliquier, Buffet, Mmes Cardona, Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Fournel, Galliano, Geourjon, Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Havard, Huguet, Imbert Y., Joly, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Meunier, Millet, Morales, Muet, Ollivier, Petit, Pili, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rudigoz, Sturla, Suchet, Terrot, Mme Tifra, MM. Touraine, Uhlich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Reppelin (pouvoir à M. Abadie), Da Passano (pouvoir à M. Vincent), Mme Elmalan (pouvoir à M. Balme), MM. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Daclin, Philip (pouvoir à M. Kimelfeld), Mme Pédrini, MM. Passi (pouvoir à M. Claisse), Charles (pouvoir à M. Buna), Bernard R. (pouvoir à Mme Gelas), Bouju (pouvoir à Mme Vullien), Mme Peytavin (pouvoir à M. Millet), MM. Vesco (pouvoir à M. Desbos), Assi (pouvoir à M. Petit), Julien-Laferrère, Mmes Bailly-Maitre (pouvoir à M. Le Bouhart), Baume (pouvoir à Mme Vessiller), Bocquet (pouvoir à M. Quiniou), MM. Braillard (pouvoir à Mme Frih), Chabert (pouvoir à M. Gignoux), Chabrier, Forissier (pouvoir à M. Meunier), Gentilini (pouvoir à M. Terrot), Grivel (pouvoir à M. Bousson), Guimet (pouvoir à M. Lyonnet), Imbert A. (pouvoir à M. Desseigne), Jacquet (pouvoir à M. Lévêque), Justet, Mme Levy (pouvoir à M. Buffet), MM. Pillon (pouvoir à Mme Cardona), Réale (pouvoir à M. Plazzi), Rousseau (pouvoir à M. Suchet), Sangalli (pouvoir à Mme Roger-Dalbert), Thévenot (pouvoir à M. Cochet), Touléron (pouvoir à M. Fournel), Vurpas (pouvoir à M. Crimier).

Absents non excusés : Mme Dognin-Sauze, M. Blein, Mme Ait-Maten, M. Albrand, Mme Bab-Hamed, M. Genin, Mme Ghemri, M. Giordano, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Lebuhotel, Nissanian, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, Pesson, Pierron, MM. Serres, Thivillier, Turcas, Vergiat.

Séance publique du 16 décembre 2010**Délibération n° 2010-1956**

commission principale : finances, institutions et ressources

objet : **Modification du tableau des effectifs**

service : Délégation générale aux ressources - Direction des ressources humaines

Le Conseil,

Vu le rapport du 2 décembre 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La gestion de la masse salariale s'effectue par centres de responsabilité dont la répartition s'inscrit dans le cadre budgétaire adopté par le conseil de Communauté. Dans ce cadrage, une enveloppe fédérale est prévue afin de faire face notamment aux ajustements d'effectifs pour garantir la qualité et la continuité du service public.

1° - Créations d'emplois*Direction générale**Direction de l'évaluation et de la performance*

La création de la direction de l'évaluation et de la performance (DEP), en 2007, concrétise la volonté de développer une fonction stratégique tournée vers la recherche de l'amélioration permanente de la qualité du service public, tout en renforçant les missions traditionnelles d'audit et de contrôle de gestion. La direction générale souhaite que la DEP professionnalise et consolide ses métiers d'origine pour sécuriser ses processus. Elle a, ainsi, défini de nouveaux objectifs pour la DEP :

- le développement du conseil stratégique pour faciliter et accompagner les évolutions de l'organisation de la Communauté urbaine de Lyon, anticiper et prévenir les risques,
- le renforcement du dispositif de pilotage de l'activité, qu'elle soit réalisée en interne ou par des organismes externes,
- la mise en place et l'animation d'un dispositif partagé d'évaluation de l'efficacité et de l'efficience de l'activité.

Ces évolutions, présentées lors du comité technique paritaire (CTP) du 22 octobre 2010, nécessitent de procéder à la création de deux emplois de catégorie A, un emploi de catégorie B et un emploi de catégorie C.

Ces créations d'emplois sont prises en charge dans le cadre de la masse salariale allouée sur l'enveloppe fédérale.

Direction de la voirie

La Communauté urbaine de Lyon et la Ville de Lyon possèdent toutes deux une équipe chargée de procéder aux comptages routiers.

Le projet de rapprochement des équipes a été envisagé dès 2008. Il a pour objectif :

- de regrouper au sein d'un même pôle l'ensemble des outils et opérateurs de comptage,
- de réaliser des économies d'échelles qui permettront de mutualiser l'encadrement intermédiaire et la logistique,
- d'assurer une planification cohérente des opérations de comptage sur l'ensemble de l'agglomération,
- de renforcer la cohérence dans le recueil et le traitement des informations collectées,
- d'améliorer la capacité à garantir la continuité du service grâce à une équipe plus nombreuse,
- de faire face à la fin des opérations de comptage de la Ville de Lyon et de conformer l'activité de la Communauté urbaine de Lyon à ses statuts.

Cette évolution, présentée lors du CTP du 8 décembre 2010, nécessite de procéder à la création de deux emplois de catégorie C.

Ces créations d'emplois sont prises en charge dans le cadre de la masse salariale allouée sur l'enveloppe fédérale.

2° - Créations d'emplois financés par suppressions, transferts ou redéploiements au sein des centres de responsabilité

Délégation générale aux ressources

Direction des finances

Dans le cadre du projet Filigrane, il est nécessaire de procéder à la création d'un emploi de catégorie A ayant vocation, notamment, à développer des actions de formation, assurer des missions de contrôle de gestion, d'analyse budgétaire et à participer à la production de l'inventaire des biens de la Communauté urbaine.

Cette création s'effectue dans le cadre de l'enveloppe de la direction.

3° - Transformations d'emplois

L'évolution de certains services communautaires nécessite la transformation d'emplois.

A l'occasion de recrutements, les profils de postes sont revus lors de l'établissement du cahier des charges et il peut donc s'avérer nécessaire de procéder aux transformations de certains emplois afin de mettre en conformité le grade de l'emploi et le grade de l'agent, à savoir :

Délégation générale aux ressources

Direction de la logistique et des bâtiments

Transformation d'un emploi d'adjoint technique de 2° classe en adjoint administratif de 1ère classe ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission finances, institutions et ressources ;

DELIBERE

1° - Approuve la création des emplois :

Services	N° de poste	Cadre d'emplois	Emploi	Observations
Direction générale				
Direction de l'évaluation et de la performance	10120076	attaché ou Ingénieur	chargé de mission	CTP du 22 octobre 2010
	10120077	attaché ou ingénieur	chargé de mission	CTP du 22 octobre 2010
	10120078	rédacteur ou technicien supérieur	assistant administratif	CTP du 22 octobre 2010
	10120079	adjoint administratif 1 ^{ère} classe	secrétaire	CTP du 22 octobre 2010
Direction de la voirie	10520692	adjoint technique 1 ^{ère} classe	opérateur comptage routier	CTP du 8 décembre 2010
	10520693	adjoint technique 1 ^{ère} classe	opérateur comptage routier	CTP du 8 décembre 2010

2° - Approuve la création d'emplois financés par suppressions, transferts ou redéploiements au sein des centres de responsabilité :

Services	N° de poste	Cadre d'emplois	Emploi	Observations
Délégation générale aux ressources				
Direction des finances	94300019	attaché	assistant procédures de gestion	accroissement des missions

3° - Approuve la modification du tableau des effectifs comme suit :

Services	N° de poste	cadre d'emplois actuel	nouvel emploi	nouveau cadre d'emplois	observations
Délégation générale aux ressources					
Direction de la logistique et des bâtiments	94400308	adjoint technique 2° classe	secrétaire	adjoint administratif 1 ^{ère} classe	mise en conformité du grade et de l'emploi

4° - La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2010 et suivants - comptes 641 110, 641 310, 645 100 et 645 300.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 20 décembre 2010.